

efforts à représenter les inventeurs indépendants à l'échelle nationale. Le ministère nous a déclaré en 1976 qu'il étudiait la possibilité d'accroître le rôle de la Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée afin qu'elle puisse aider les inventeurs indépendants mais qu'aucune mesure n'avait encore été prise à cet égard. Nous avons proposé de créer une série de prix à l'intention des innovateurs et des inventeurs canadiens, mais le ministère s'est borné à nous dire que M. Grasley appuyait cette proposition dans son rapport.

LA RÉORGANISATION DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

En 1972 le Comité découvrit que la fusion effectuée en 1969 avait beaucoup nuit à la mission industrielle du ministère de l'Industrie et du Commerce. Nous avons alors énoncé un ensemble de propositions destinées à la renforcer; mais, il est apparu que cela exigeait une réorganisation fondamentale aux plus hauts échelons.

Il y avait certes des avantages bien précis à faire relever la mission commerciale et la mission industrielle du même ministère; par ailleurs il était évident que l'importance de la mission commerciale continuerait à s'accroître. Toutefois, nous avons conclu que la mission industrielle et technologique méritait elle aussi une plus grande attention et qu'il était donc très souhaitable de diviser le ministère en fonction de ses deux principales responsabilités. Au volume 3 nous recommandions la nomination d'un sous-ministre de l'Industrie, responsable de l'exécution de la stratégie industrielle et technologique ainsi que de la gestion des services de soutien, et celle d'un sous-ministre adjoint responsable du secteur technologique et des innovations et relevant du nouveau sous-ministre.

Selon le mémoire déposé par le ministère de l'Industrie et du Commerce devant le Comité, le ministère avait subi une réorganisation fondamentale à partir de 1973 et, en mars 1976, celle-ci se continuerait encore en vue d'intégrer davantage le rôle de promotion des échanges internationaux et celui des développements industriels. En bref, cette réorganisation qui durait depuis 3 ans allait dans le sens opposé aux mesures que nous avons recommandées et la mission industrielle devait conséquemment être affaiblie davantage et être absorbée par la mission commerciale.

Pour que sa mission commerciale à l'étranger puisse réussir nous estimions que le gouvernement devait d'abord disposer sur le plan national d'une stratégie technologique et industrielle cohérente, afin d'inciter l'industrie à fabriquer de nouveaux produits pouvant soutenir la concurrence. Lorsque M. Jamieson, alors ministre de l'Industrie et du Commerce, avait comparu devant le Comité en mai 1976, nous lui avons demandé ce qu'il pensait de nos propositions quant à la réorganisation de son ministère. Il nous répondit